

Observatoire social européen (2010) *Fiches sur le dialogue social sectoriel européen*. Projet coordonné par Christophe Degryse.

www.worker-participation.eu/EU-Social-Dialogue/Sectoral-ESD

ELECTRICITÉ

Représentants des travailleurs	European Mine, chemical and Energy Workers' Federation (EMCEF) (1996) http://www.emcef.org
	European Federation of Public Service Unions (EPSU) (1974) http://www.epsu.org
Représentants des employeurs	Union of the Electric Industry (Eurelectric) (1999) http://www.eurelectric.org

Comité de dialogue social sectoriel (CDSS)

Groupe de travail informel :	1996
CDSS :	2000
Règlement intérieur :	23 février 2000
Programme de travail :	2008-2009

[Aperçu général du secteur](#)

[Acteurs et défis](#)

[Résultats](#)

[Textes conjoints](#)

APERÇU GÉNÉRAL DU SECTEUR

À l'origine, la Communauté européenne ne s'est construite dans le domaine de l'énergie qu'au travers des traités CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) et CEEA (Communauté européenne de l'énergie atomique). En 1974, c'est-à-dire après le premier choc pétrolier, la mise en place d'une stratégie de politique énergétique apparaît nécessaire afin de réduire les conséquences de ce choc.

Durant les années 1980, la Communauté commence peu à peu à définir des objectifs énergétiques communs. Au début des années 1990, le secteur de l'énergie entre dans une période de mutations marquée par l'accroissement de la dépendance énergétique de l'Europe (en 1996, celle-ci importe 48,2 % de sa consommation énergétique), par les contraintes de la protection de l'environnement découlant de l'accroissement de la consommation et par les changements géopolitiques (effondrement de l'Union Soviétique) affectant à la fois l'approvisionnement de la Communauté et le développement de la consommation.

Le secteur de l'électricité en Europe représente aujourd'hui quelque 11 000 compagnies, et compte pour 77 % de la valeur ajoutée totale du secteur de l'énergie, le reste provenant des industries du gaz et de la fourniture d'eau chaude. L'électricité représente 20,6 % de la consommation finale d'énergie de l'UE. Elle est produite à 57,7 % par des centrales thermiques classiques, 18,4 % par des centrales hydroélectriques, et 17,6 % par des centrales nucléaires.

Depuis la fin des années 1990, l'Union européenne met en place une politique de libéralisation et d'eupéanisation du marché de l'électricité et du gaz, qui prévoit la libéralisation des prix, la séparation des activités de transport et de distribution d'électricité de celles relevant de la production et de la fourniture aux consommateurs, et la liberté de choix du fournisseur pour les entreprises comme pour les consommateurs. Des infrastructures transnationales (réseaux transeuropéens) ont par ailleurs été créées pour faciliter le commerce international et interrégional d'électricité.

La libéralisation a provoqué dans de nombreux États membres la privatisation d'entreprises du secteur. Le marché de l'énergie reste cependant un secteur plus régulé que d'autres, et où la concentration reste forte : le nombre d'entreprises a augmenté, mais les nouveaux entrants ne détiennent souvent qu'une faible part de marché et le secteur a connu une importante vague de fusions et d'acquisitions au cours de la dernière décennie.

L'ouverture des marchés et les libéralisations ont provoqué depuis le milieu des années 1990 une chute très importante de l'emploi, mais celle-ci semble aujourd'hui arrivée à son terme et le secteur pourrait connaître un manque de main-d'œuvre parmi les salariés les plus qualifiés, en raison notamment d'une image qui attire assez peu les jeunes diplômés. Selon Eurostat, au milieu des années 2000, le secteur de l'électricité employait encore quelque 870 000 personnes. Les pertes d'emplois liées à l'ouverture des marchés depuis 1995 représenteraient un déclin de l'ordre de 25 % de l'emploi total dans les « anciens » États membres de l'UE.

La politique énergétique de l'Union doit également tenir compte des engagements de l'UE en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (provenant à 80 % du secteur de l'énergie). L'un des grands enjeux actuels du secteur est la lutte contre le dérèglement climatique, avec le développement de sources renouvelables d'énergie, l'efficacité énergétique, le développement du transport électrique, etc.

ACTEURS ET DÉFIS

Le dialogue social européen dans le secteur de l'électricité a été institutionnalisé par la création d'un Comité de dialogue social sectoriel (CDSS) en février 2000, quelques années après l'élaboration d'un document de discussion sur la santé et la sécurité au travail et des travaux sur l'égalité homme-femme conduits dès la fin des années 1990.

Les employeurs y sont représentés par EURELECTRIC, organisme né en 1999 de la fusion de deux associations sectorielles (UNIPEDÉ et EURELECTRIC), tandis que la représentation syndicale est assurée par l'EMCEF (*European Mine, Chemical and Energy Worker's Federation*) et la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP/EPSU).

La libéralisation de l'énergie et ses conséquences sociales ont été au cœur du dialogue social dès la fondation du CDSS. En 2000, les partenaires sociaux ont rédigé une position commune sur une première étude réalisée pour le compte de la Commission sur les conséquences sociales probables de la libéralisation et l'ampleur des réductions d'emploi. En 2007, ils ont signé une déclaration sur le même thème, soulignant notamment l'intérêt de mener une réflexion approfondie sur l'évolution de l'emploi chez les sous-traitants et dans les industries intensives en électricité.

Ils ont également travaillé sur la question de la transformation des compétences des salariés que nécessitent les évolutions du secteur et sur la formation continue : étude et déclaration sur la formation tout au long de la vie (2002-2003), déclaration sur les besoins futurs en qualifications du secteur (2004). Plus récemment (2008), ils ont réalisé un guide pour la mise en place de restructurations socialement responsables s'appuyant sur l'étude de bonnes pratiques.

Parmi les autres thèmes abordés dans ce dialogue social, mentionnons :

- a) le vieillissement de la main-d'œuvre et ses conséquences sur le plan du travail et des compétences (« boîte à outils pour la promotion de la mixité intergénérationnelle et des stratégies de gestion de la question de l'âge », en 2008) ;
- b) l'égalité des chances et de la diversité (recommandation de 2003, rapport en 2004, et boîte à outils/guide de bonne pratique en 2007) ;
- c) la formation à la santé et à la sécurité (recommandation en 2006) ;
- d) la responsabilité sociale des entreprises (déclaration en 2004, rapport en 2007, et nouvelle déclaration en 2009).

Par ailleurs, les partenaires sociaux ont organisé une conférence et rédigé une déclaration sur les implications sociales des restructurations dans les pays d'Europe centrale et orientale (2002), ainsi que deux positions communes sur les aspects sociaux de la mise en place d'une Communauté européenne de l'énergie en Europe du Sud-Est (2004 et 2007). Enfin, ils ont signé quatre textes visant à mettre en œuvre dans le secteur de l'électricité des accords signés par les partenaires sociaux interprofessionnels (sur le télétravail en 2002, le stress au travail en 2004 et 2007, et le harcèlement et la violence au travail en 2007). Ils travaillent actuellement sur l'impact social des politiques environnementales de l'Union.

RÉSULTATS

Le dialogue social européen dans le secteur de l'électricité est très varié. Depuis son lancement, il s'est penché sur des thématiques aussi diverses que les conditions de travail, les aspects sociaux des politiques communautaires, la responsabilité sociale des entreprises, les restructurations, la santé-sécurité, l'élargissement de l'Union européenne, etc.

Dans sa typologie, l'Observatoire social européen rapproche le secteur de l'électricité des secteurs des télécommunications, de la poste ou de la construction, qui ont en commun de gérer « la mise en concurrence et l'interconnexion des espaces nationaux ». Ces secteurs, moyennement intégrés aux politiques communautaires, sont très exposés à l'activité législative européenne et peu exposés à la concurrence internationale.

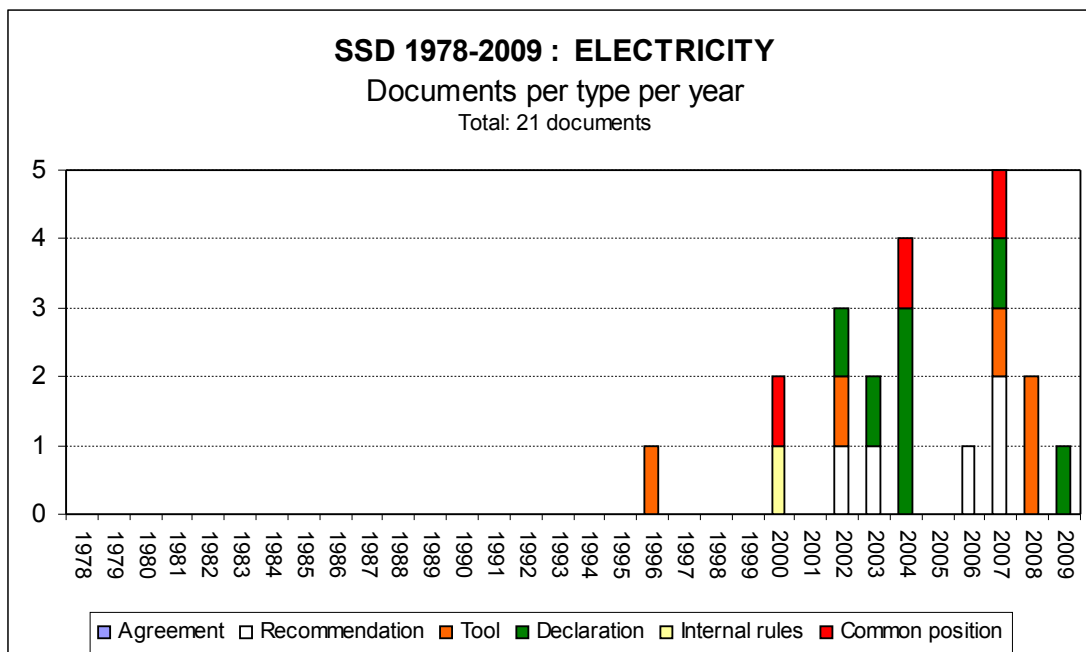
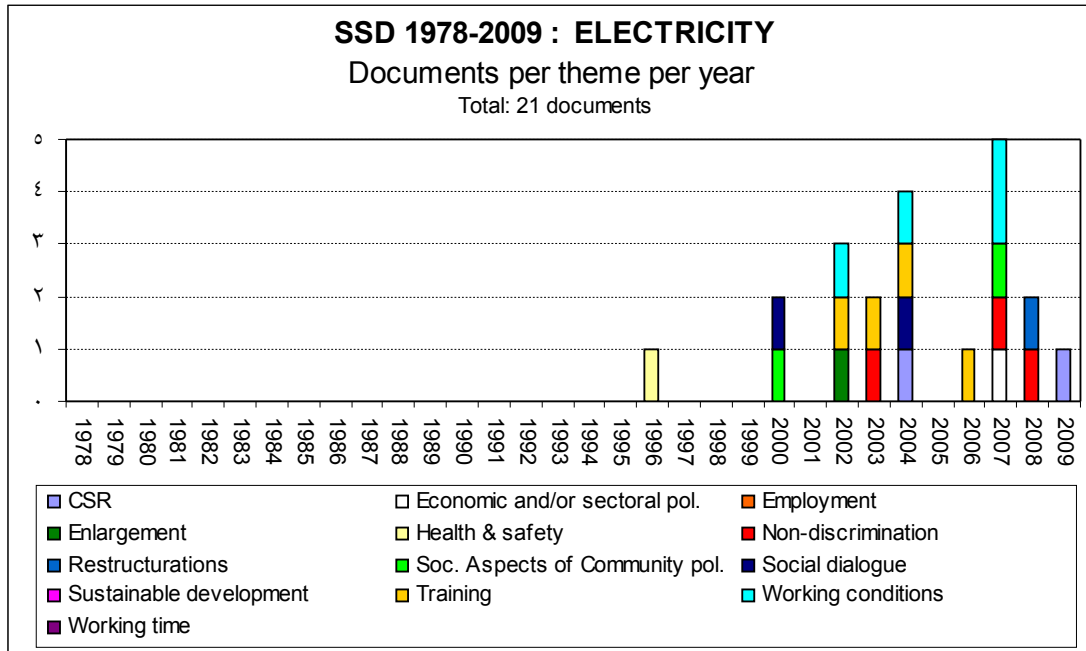
On observe que les partenaires sociaux de l'industrie électrique ont signé relativement peu de positions communes en comparaison avec d'autres secteurs aux caractéristiques proches : l'opposition conjointe aux orientations de la politique communautaire (libéralisations) que traduit la signature de ces textes, très marquée durant les années 1990 dans les télécommunications ou dans les chemins de fer, n'apparaît pas dans le secteur de l'électricité où les partenaires sociaux se préoccupent d'emblée des conséquences sociales de la libéralisation. Dès les origines du dialogue, les employeurs de ce secteur sont en effet favorables aux réformes mises en œuvre par la Commission.

On observe également que le dialogue social dans l'électricité se caractérise par l'élaboration d'un nombre important d'outils comprenant des guides de bonnes pratiques à destination des organisations nationales de partenaires sociaux, tout en assurant un suivi des politiques communes et de leurs conséquences sociales.

La négociation d'accords ne fait pas partie actuellement du champ d'activité du CDSS qui ne participe donc qu'indirectement à la mise en place de régulations sociales dans le secteur. En revanche, les partenaires sociaux ont adopté de nombreux textes qui reflètent des engagements réciproques (déclaration et recommandations) sur les restructurations, le télétravail, l'égalité des chances et les discriminations, les qualifications, l'apprentissage tout au long de la vie, le stress, la violence au travail, etc.

TEXTES CONJOINTS

Le dialogue social sectoriel « Électricité » a donné lieu, depuis 1996, à l'adoption de 21 textes conjoints.



Date	Titre	Thème	Type	Destinataires
22/06/2009	EURELECTRIC / EPSU / EMCEF Joint Position on the Social Aspects of Corporate Social Responsibility in the European Electricity Industry	Responsabilité sociale des entreprises	Déclaration	Partenaires sociaux européens
15/12/2008	Changements démographiques dans l'industrie de l'électricité en Europe. Boîte à outils pour la promotion de la mixité intergénérationnelle et des stratégies de gestion de la question de l'âge	Non-discrimination	Outil	Organisations nationales
15/12/2008	Restructuring in the Electricity Industry: A Toolkit for Socially Responsible Restructuring with a Best Practice Guide	Restructurations	Outil	Organisations nationales
07/12/2007	Joint Declaration on Employment Effects of the Opening of Electricity & Gas Markets (Ecotec Study) - Conclusions of the Social Partners	Aspects sociaux des politiques communautaires	Déclaration	Partenaires sociaux européens
07/12/2007	Joint Statement on the Social Aspects of the European Energy Community (South East Europe) and the Implementation of the Memorandum of Understanding	Politiques économiques et/ou sectorielles	Position commune	Autorités publiques nationales
27/11/2007	Joint Declaration on Stress	Conditions de travail	Recommandation	Organisations nationales
27/11/2007	Joint Declaration on Harassment and Violence at Work	Conditions de travail	Recommandation	Organisations nationales
01/03/2007	Egalité des chances et diversité - Boîte à outils / Guides des meilleures pratiques	Non-discrimination	Outil	Organisations nationales
13/12/2006	Health & Safety and Training Policy statement EURELECTRIC - EPSU - EMCEF	Formation	Recommandation	Organisations nationales
15/12/2004	South East European energy community - the European electricity sector needs an extended social dialogue - joint statement of Eurelectric and EPSU/EMCEF	Dialogue social	Position commune	Institutions européennes
15/12/2004	Joint declaration on work-related stress	Conditions de travail	Déclaration	Organisations nationales
01/12/2004	Corporate Social Responsibility and the European Electricity Sector	Responsabilité sociale des entreprises	Déclaration	Partenaires sociaux européens
22/06/2004	Déclaration commune sur les besoins en qualifications futurs du secteur européen de l'électricité	Formation	Déclaration	Organisations nationales
12/06/2003	Déclaration commune d'Eurelectric, de l'EMCEF et de la FSESP et rapport final de l'étude sur l'apprentissage tout au long de la vie dans le	Formation	Déclaration	Partenaires sociaux européens

	secteur de l'électricité			
01/06/2003	Déclaration commune d'EURELECTRIC, de la FSESP et de l'EMCEF sur l'égalité des chances et la diversité	Non-discrimination	Recommandation	Organisations nationales
20/12/2002	Lifelong Learning in the Electricity Sector. A Report for EMCEF - EPSU - EURELECTRIC	Formation	Outil	Organisations nationales
13/11/2002	Joint Declaration on Telework	Conditions de travail	Recommandation	Organisations nationales
20/09/2002	Déclaration conjointe sur la conférence relative aux implications sociales de la restructuration du secteur de l'électricité dans les pays candidats, 19 et 20 septembre 2002, Budapest	Elargissement	Déclaration	Organisations nationales
07/11/2000	Déclaration commune d'EURELECTRIC, de la EMCEF et de la FSESP sur l'étude réalisée par ECOTEC pour la Commission européenne sur les conséquences sociales du marché intérieur de l'électricité	Aspects sociaux des politiques communautaires	Position commune	Institutions européennes
23/02/2000	Rules of Procedure of Dialogue Committee in the Sector of Electricity	Dialogue social	Règlement intérieur	Partenaires sociaux européens
05/12/1996	Santé & sécurité et formation. Document de travail EURELECTRIC-FSESP	Santé-Sécurité	Outil	Organisations nationales